

Annexe 1 du RI du 20 mars 2024



REGION GRAND EST
DEPARTEMENT DE LA MARNE
C.U. DU GRAND REIMS

Arrondissement de REIMS
Canton de Bourgogne

ASSOCIATION DES « LOUPS BLANCS »
FEDERATION DEPARTEMENTALE GENERATION MOUVEMENT
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE A USAGE DE BUREAU

Entre les soussignés,

La commune de Cormicy, représentée par la Maire dûment habilitée par délibération en date du 13 Juin 2022,

d'une part

- L'Association des Loups Blancs, représentée par son Président, Monsieur Jean Claude Monboisse
- La Fédération Départementale de la Marne de Génération Mouvement, représentée par son Président, Monsieur Yvon Nybelen

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

La commune de Cormicy met à la disposition des deux Associations ci-dessus mentionnées, moyennant une location mensuelle de 100 €,

- Une salle à usage de bureau, sise au rez-de-chaussée de la Mairie, d'une surface de 16 m² comprenant un bureau avec fauteuil et armoire de rangement.

La commune de Cormicy accorde un accès gratuit à la deuxième salle de réunion au rez-de-chaussée de la Mairie selon les besoins et les disponibilités.

A Cormicy, le 08 février 2024

Le Président des Loups Blancs

Jean Claude Monboisse

Le Président de la Fédération

Départementale de

Génération Mouvement

Yvon Nybelen

La Maire de Cormicy

Chantal Lantenois